

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 22 JUILLET 2026

Présents : M. MOUTET, maire-président, Mme LOISON, M. LAPLACE, Mme COUDROY, M. CLEMENCEAU, Mme DARRIEUTORT, M. LARTIGUE, Mmes PERES, DOMBLIDES, adjoints, MM. MELIANDE, CHALARON, Mmes NARIOO, CAZALIS, LABARERE, M. GORMAND, Mmes LABAISSE, CORIC, DESTAINVILLE, MM. FONS, VICARD, BESSAUD, Mme ROUX, M. MORNAY, Mmes CARREZ, LAMAZERE DESTUGUES, MM. CRESSON, DELTEIL, BERGES, LAGAHE.

Absents avec pouvoir : MM. PERRIN (pouvoir à Mme LABARERE), PEDEDAUT (pouvoir à M. MELIANDE), POLLE (pouvoir à Mme COUDROY), Mme PIT (pouvoir à Mme LAMAZERE DESTUGUES)

Secrétaire de séance : Mme LOISON

26 – 132 - CONVENTION DE DÉPÔT ENTRE LA COMMUNE D'ORTHEZ ET L'ASSOCIATION « MUSÉE JEANNE D'ALBRET, HISTOIRE DU PROTESTANTISME BÉARNAIS »

Rapport présenté par Monsieur BESSAUD, conseiller municipal :

Des collections de la réserve de l'association « Musée Jeanne d'Albret, Histoire du protestantisme Béarnais » ont été déposées lors de la crise énergétique et des travaux de la Maison Jeanne d'Albret.

Il convient de mettre à jour la convention de dépôt de ces collections dans la réserve patrimoniale de la médiathèque Jean-Louis Curtis.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve la convention ci-jointe, entre la commune d'Orthez et l'association « Musée Jeanne d'Albret, histoire du protestantisme Béarnais »,
- autorise Monsieur le Maire à la signer.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 22 juillet 2026
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**


Benjamin MOUTET
Maire d'Orthez

Publiée le

